

JURISPRUDENCE

Personnes / Famille

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

JURISPRUDENCE

Page 3

■ Personnes / Famille

David Noguéro

Révocation du mandat de protection future pour une tutelle ouverte de durée décennale avec motivation exigée de la suppression du droit de vote

(Cass. 1^{er} civ., 13 juin 2019)

CULTURE

Page 16

■ Exposition

Nicole Lamothe

Montmartre 1880-1916

Révocation du mandat de protection future pour une tutelle ouverte de durée décennale avec motivation exigée de la suppression du droit de vote ^{147k4}

David NOGUÉRO, professeur à l'université Paris Descartes Sorbonne Paris Cité (IDS - UMR-INSERM 1145)

En vertu de l'article 483, 4^e, du Code civil, la révocation du mandat de protection future peut être prononcée par le juge des tutelles lorsque son exécution est de nature à porter atteinte aux intérêts du mandant. Souverainement appréciée, une telle atteinte peut résulter de la situation dans laquelle les intérêts patrimoniaux du mandant ne sont pas suffisamment préservés par le mandat, justifiant sa fin. Le juge peut décider d'ouvrir la tutelle dès lors qu'à la date à laquelle il statue, l'altération des facultés personnelles de la personne nécessite une représentation continue dans les actes de la vie civile. Par décision motivée, le juge peut fixer une durée initiale de dix ans de la mesure de tutelle, lorsque le certificat médical circonstancié indique que la personne présente une altération définitive des facultés mentales, en application de l'article 441, alinéa 2, du Code civil. Sous l'empire du droit antérieur à la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019, le juge qui décide de supprimer le droit de vote du tuteur doit motiver sa décision.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites  affiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34